

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 315

Buchbesprechung: Note de lecture

Autor: Berner, Rudolf

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

attendre, une bande dessinée du « Tages-Anzeiger » et due à Peter Hürzeler. « Emil », c'est le titre de cette bande hebdomadaire, est un petit bourgeois qui commente l'actualité au bistrot du coin. Cette fois : « J'ai dit à ma femme, si tu veux t'émanciper, intéresse-toi à la politique ». « Très juste » ! répond son interlocuteur. Et « Emil » de conclure : « Maintenant elle milite au Poch ».

— « Die Weltwoche » avait en son temps publié un article sur Helmut Hubacher, nouveau président du PSS; et l'hebdomadaire zurichois de parler du « plus grand parti » de Suisse qui compte 55 000 membres. Le secrétaire du Parti radical suisse répond que son parti à lui compte environ 100 000 membres, les principales sections étant celles de Zurich (13 900 membres), Berne

(11 000), Vaud (10 500), Argovie (10 000), Genève (6 800) et Saint-Gall (5 000). (Dans deux cantons, il n'existe pas d'organisation suffisamment structurée pour connaître le nombre des membres; ce sont Lucerne et Soleure).

— La participation aux élections cantonales a été très faible à Bâle-Campagne. L'effort d'information de la « National-Zeitung » n'a donc pas eu d'effet visible. Au total, ce journal a publié vingt-sept pages spéciales consacrées à ces élections cantonales. Était-ce trop ? Nous ne le pensons pas : que serait-il advenu si la NZ n'avait pas forcé l'allure ?

— Le mensuel « Volk + Heimat », organe de l'Action nationale, avait un tirage de 17 000 exemplaires en avril.

NOTE DE LECTURE

Participation : les armes sont fourbies

En ces temps de « crise », la participation est un thème qui prend, pour beaucoup, une nouvelle vigueur; quelques publications en font leur ordinaire pour, comme on dit, « faire le point ». C'est là que les choses se gâtent !

La « Revue économique et sociale » a intitulé son dernier numéro de 1974 « Syndicalisme et participation ». Dans l'éditorial, on précise d'emblée que le numéro est déséquilibré du fait que « plusieurs auteurs se sont trouvés dans l'impossibilité de remettre leur texte à temps. Il manque donc une analyse justifiant dans l'optique syndicale le lancement de l'initiative constitutionnelle sur la participation... Ce déséquilibre ne devrait cependant pas nuire au climat d'objectivité que la rédaction est soucieuse de maintenir. »

En fait les textes se divisent en trois catégories : — les premiers (3) expliquent, très début de siècle, ce qu'est le syndicalisme : de vieux principes, une structure et des statistiques; un peu ennuyeux pour qui suit, même de loin, la vie du mouvement dit ouvrier;

— la deuxième partie (5 titres) est une attaque en règle contre l'idée de participation avec même un papier dont l'auteur n'écrit le mot « syndicat » que du bout de sa plume peut-être parce qu'il ne veut pas connaître les organisations de salariés; comment s'en étonner du reste lorsqu'on sait qu'il s'agit d'un directeur de Nestlé Alimentana (qui écrit en son nom personnel);

— enfin un article, « objectif », d'Albert Masnata en forme de réflexions sur la participation.

Aucun doute, le numéro devait porter le titre : « Syndicalisme fossile et antiparticipation ». Collectionnons quelques perles que l'on pourra nous reprocher d'avoir choisies parmi les plus belles.

Tout d'abord, les présentations ! Du côté syndical: une liste des associations professionnelles et des fédérations qui leur sont affiliées (privées et publiques), l'organisation et les institutions de l'Union syndicale suisse, une page d'énumération des articles que l'on trouve généralement dans une convention collective de travail. Des organisations patronales, pas un mot...

Passons à quelques passages qui valent donc la citation :

— « Ils (les chefs syndicalistes) veulent régir, décider, gérer, administrer. Les dictateurs n'en veulent pas davantage... Des censeurs, des donneurs

de conseils gratuits, des gens qui ne pensent avant tout qu'à leur carrière personnelle, des gens qui veulent le pouvoir sans les responsabilités et qui ne sont de loin pas indispensables à la bonne marche de la société... Il faut rejeter une participation qui conduirait à une politisation des décisions objectives (c'est nous qui soulignons. Réd.), par exemple pour le choix des dirigeants, les engagements et les licenciements, les restructurations »...

— « Le mandat d'administrateur implique de celui qui l'exerce qu'il place l'intérêt de l'entreprise avant celui de groupes dont il relève (...) D'éventuels représentants des travailleurs ou des délégués syndicaux auraient, quelle que soit la pureté de leur intention, beaucoup de peine à se plier à une telle exigence »...

— « Lutter contre la participation, c'est résister à une tentative de mise sous tutelle du pouvoir économique par le pouvoir politique (...) Le problème de la participation dans l'entreprise a été obscurci par les réflexions des politiciens et des universitaires (...) Dans un bon contexte « s'élabore l'esprit maison qui est l'esprit d'une grande famille. Chacun se sent partie indépendante de l'entreprise parce qu'il existe une loi connue profondément égalitaire, l'égalité de chances devant le risque accepté et assumé ». Pas un peu parternaliste à Nestlé ?

— « Le syndicat doit être un contre-pouvoir reconnu..., mais il doit devenir un contre-pouvoir interne à l'entreprise et ne pas rester un contre-pouvoir externe. »

Et pour terminer : « Tendance vers la bipolarisation capital-travail... En divisant le capital et le travail on appelle l'arbitrage de l'Etat pour l'inciter finalement à régner dans l'entreprise. Il est dans l'intérêt supérieur de l'entreprise de lutter contre l'emprise des pouvoirs totalitaires des Etats ».

Le débat sur la participation est bien lancé ! Le climat de la politique subjective y est roi. La « Revue économique et sociale » nous avait habitués à mieux.

R. B.